

Les enfants abandonnés à Montréal au 19^e siècle : la Crèche d'Youville des Soeurs Grises, 1820-1871

Peter Gossage

Volume 40, numéro 4, printemps 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304491ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304491ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gossage, P. (1987). Les enfants abandonnés à Montréal au 19^e siècle : la Crèche d'Youville des Soeurs Grises, 1820-1871. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 40(4), 537-559. <https://doi.org/10.7202/304491ar>

Résumé de l'article

Cet article se fonde sur l'examen des archives de la Crèche d'Youville, tenue par les Soeurs Grises ; cette crèche était la plus importante au Québec au 19^e siècle. L'institution, fondée en 1754, reçut plus de 15 000 enfants abandonnés entre 1801 et 1870. Il s'agissait le plus souvent de nouveau-nés, dont le taux de mortalité était extrêmement élevé. Le registre tenu par les soeurs indique qu'entre 80 % et 90 % des enfants déposés à la crèche y moururent.

L'analyse comporte trois volets. En premier lieu, elle propose une série de définitions et de postulats pour l'étude de ce qui est essentiellement un sujet neuf en histoire canadienne. En second lieu, elle porte sur certaines caractéristiques des 2 385 enfants déposés à la crèche entre 1820 et 1840 : leur âge, leur provenance géographique et le sort qu'ils connurent à la crèche. La dernière partie tente de départager les influences démographiques et socio-économiques sur la courbe des admissions annuelles, qui connaît des hausses marquées entre 1820 et 1871.

L'article vise enfin à comprendre le phénomène des abandons d'enfant, ses liens avec les taux d'illégitimité à Montréal et au Québec et sa place au sein des transformations démographiques et socio-économiques du 19^e siècle.

LES ENFANTS ABANDONNÉS A MONTRÉAL AU 19^e SIECLE: LA CRECHE D'YOUVILLE DES SOEURS GRISES, 1820-1871¹

PETER GOSSAGE
*Département d'histoire
Université du Québec à Montréal*

RÉSUMÉ

Cet article se fonde sur l'examen des archives de la Crèche d'Youville, tenue par les Soeurs Grises; cette crèche était la plus importante au Québec au 19^e siècle. L'institution, fondée en 1754, reçut plus de 15 000 enfants abandonnés entre 1801 et 1870. Il s'agissait le plus souvent de nouveau-nés, dont le taux de mortalité était extrêmement élevé. Le registre tenu par les soeurs indique qu'entre 80% et 90% des enfants déposés à la crèche y moururent.

L'analyse comporte trois volets. En premier lieu, elle propose une série de définitions et de postulats pour l'étude de ce qui est essentiellement un sujet neuf en histoire canadienne. En second lieu, elle porte sur certaines caractéristiques des 2 385 enfants déposés à la crèche entre 1820 et 1840: leur âge, leur provenance géographique et le sort qu'ils connurent à la crèche. La dernière partie tente de départager les influences démographiques et socio-économiques sur la courbe des admissions annuelles, qui connaît des hausses marquées entre 1820 et 1871.

L'article vise enfin à comprendre le phénomène des abandons d'enfant, ses liens avec les taux d'illégitimité à Montréal et au Québec et sa place au sein des transformations démographiques et socio-économiques du 19^e siècle.

ABSTRACT

This article is based on an examination of the records of the Grey Nuns' Crèche d'Youville, the most important foundling hospital in nineteenth-century Québec. Founded in Montréal in 1754, this institution accommodated over 15,000 abandoned children between 1801 et 1870. Generally newborn infants, these children were the victims of extremely high levels of mortality. The nuns' foundling register shows that between 80% and 90% died while under institutional care.

The analysis is in three stages. In the first place, there is an attempt to establish a set of working definitions and assumptions for what is essentially a new subject in Canadian historiography. Secondly, the 2,385 children abandoned at the Crèche between 1820 and 1840 receive close attention, with emphasis on such issues as their geographic origins, their age and the

¹ Cet article résume en partie notre mémoire de maîtrise, *Abandoned Children in Nineteenth-Century Montreal*, Université McGill (histoire), 1984. Il constitue une révision de notre communication, «Illégitimité, enfants abandonnés et la transition à Montréal au XIX^e siècle», présentée au congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Québec, octobre 1984. Nous voulons remercier Bettina Bradbury, Louise Dechêne, Claire-Andrée Fortin, José Igartua, Yves Otis, Jean-Claude Robert, Fernande Roy et Brian Young pour leurs commentaires sur des versions antérieures de ce texte.

outcome of their abandonment. The third section constitutes an attempt to sort out the various demographic and socio-economic influences on an annual admissions curve which experienced sharp increases in the period 1820-1871.

In the end, the article represents an attempt to understand the phenomenon of child-abandonment, its relationship to changing levels of illegitimacy in Montréal and Québec, and its imbrication in the socio-economic and demographic transformations of the nineteenth century.

Entre 1820 et 1871, Montréal connaît une période de transformations fondamentales, qu'il s'agisse de la taille de sa population, des bases structurelles de son économie ou de la nature et de la complexité de ses institutions. Une croissance démographique très nette traduit les migrations vers la ville et l'urbanisation progressive de la zone située à l'extérieur de l'ancienne enceinte. En même temps, la transition vers un système de production capitaliste industriel transforme le vécu quotidien des Montréalais. Si le Montréal de 1871 n'est plus celui de 1820, il faut donc regarder du côté économique pour bien comprendre les mutations².

Les historiens ne sont pas tous d'accord sur la périodisation et sur le contenu du processus, mais il est certain que le démarrage de l'industrialisation montréalaise se situe entre 1820 et 1871. A notre sens, il s'agit d'un mouvement — inégal dans l'espace, dans le temps et selon les secteurs de l'économie — de croissance des unités de production, de mécanisation et de subdivision des tâches, d'innovation technologique et de concentration des capitaux, qui implique le déclin d'un ancien système de production que l'on peut qualifier d'artisanal. Si Gerald Tulchinsky a déjà montré l'importance de ce mouvement dès les années 1820 dans les secteurs liés aux moyens de transport, c'est Joanne Burgess, dans son étude de l'industrie de la chaussure, qui a le mieux décrit son caractère dialectique. En effet, elle a eu raison d'insister non pas sur «l'industrialisation» tout court, mais sur «le passage de l'artisanat à la fabrique»: processus qui est autant la déstructuration d'un ancien système que le développement d'un nouveau³.

² Pour un aperçu général sur la période, voir Jean-Claude Robert, *Montréal, 1821-1871. Aspects de l'urbanisation*, thèse de doctorat (histoire), École des Hautes Études en sciences sociales (Université de Paris I), 1977.

³ Gerald Tulchinsky, *The River Barons: Montreal Businessmen and the Growth of Industry and Transportation, 1837-1853* (Toronto and Buffalo, University of Toronto Press, 1977); Joanne Burgess, «L'industrie de la chaussure à Montréal, 1840-1870: le passage de l'artisanat à la fabrique», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31,2 (septembre 1977): 187-210. D'autres interprétations de l'industrialisation montréalaise sont présentées dans plusieurs ouvrages, pour ne nommer que Jean-Claude Robert, *Montréal, 1821-1871...*; Stanley B. Ryerson, *Unequal Union: Confederation and the Roots of Conflict in the Canadas, 1815-1873* (New York, International Publishers, 1968); H. Clare Pentland, *Labour and Capital in Canada, 1650-1860* (Toronto, James Lorimer & Company, 1981). Deux groupes de recherche, rattachés aux universités montréalaises, ont travaillé depuis les années 1970 sur les problèmes reliés à la transformation de la structure

Cette transformation économique a eu un impact profond et permanent sur la structure sociale à Montréal et au Québec⁴. L'industrialisation capitaliste — comme partout dans le monde occidental — a eu pour effet la création des deux grandes classes sociales de l'époque contemporaine. Au fur et à mesure que la bourgeoisie s'est approprié le capital, le prolétariat est devenu nettement majoritaire, que ce soit par le biais de la mobilité sociale, des migrations ou de la croissance naturelle⁵. Bien qu'elles soient plus importantes dans les villes, ces tendances ne se limitent pas à Montréal, mais se généralisent à l'ensemble québécois, dans la mesure où les régions périphériques sont touchées par le capitalisme industriel.

A elle seule, la croissance relative du prolétariat aurait pu avoir d'importants effets sur la mesure des comportements démographiques de la société, surtout si — et cela reste à vérifier — un régime démographique différencié selon la classe sociale avait régné d'emblée. Mais dans ce contexte de transformation, c'est aussi possible qu'il y ait eu une certaine déstructuration des contrôles sociaux traditionnels sur les conduites. Quoique plusieurs études récentes de l'histoire de la famille occidentale insistent plutôt sur la continuité des liens de parenté et de communauté lors de l'industrialisation du 19^e siècle, nous croyons que ces mêmes études soulèvent — implicitement ou explicitement — la possibilité de rupture⁶. Arrachées souvent des terres ancestrales, qu'elles soient au Québec, en Irlande ou ailleurs, les familles prolétaires ont dû s'adapter aux modes de vie urbain et industriel, caractérisés par un haut niveau de mobilité géographique, par le travail salarié à l'extérieur du ménage et par l'anonymat relatif de la ville. Toutes ces nouvelles conditions ont pu diminuer l'efficacité des contrôles traditionnels, ren-

économique de la ville au 19^e siècle. Nous renvoyons le lecteur aux publications du Groupe de recherche sur la société montréalaise au 19^e siècle (Université du Québec à Montréal) et du Montreal Business History Project (Université McGill).

⁴ Nous utilisons «le Québec» pour désigner le territoire actuel, sauf quand la discussion porte uniquement sur la période avant 1840, là où il vaut mieux parler de Bas-Canada. C'est une façon d'éviter la confusion que pourrait produire l'évocation des multiples changements de régimes politiques au 19^e siècle.

⁵ Charles Tilly fait l'inventaire de ces facteurs de croissance dans son étude du prolétariat européen dans la période depuis 1500. Voir C. Tilly, «Demographic Origins of the European Proletariat», dans David Levine, ed., *Proletarianization and Family History* (Orlando, Academic Press, 1984), 1-85.

⁶ Voir, par exemple, Michael Anderson, *Family Structure in Nineteenth-Century Lancashire* (Cambridge, Cambridge University Press, 1971), qui propose qu'une attitude calculatrice vis-à-vis des liens de parenté se soit développée lors de l'industrialisation anglaise. De façon parallèle, l'oeuvre de Tamara Hareven semble montrer, autant qu'autre chose, la précarité de la situation matérielle des familles ouvrières, liée à leur dépendance à l'endroit du travail salarié. Voir Tamara Hareven, *Family Time and Industrial Time: The Relationship between the Family and Work in a New England Industrial Community* (Cambridge, Cambridge University Press, 1982).

forcés par la famille et par la communauté, sur les comportements individuels⁷.

Formation et croissance du prolétariat, perte de contrôle social sur les comportements, c'est dans ce cadre d'analyse que s'inscrit, selon nous, l'abandon des enfants au 19^e siècle. Les objectifs du présent travail sont de décrire et de mesurer ce phénomène peu connu, à partir des sources institutionnelles négligées jusqu'à maintenant, et de réintroduire l'histoire de ces enfants dans l'histoire de la société qui les a rejetés. Nous allons poursuivre ces objectifs en trois temps. Tout d'abord, nous allons présenter quelques éléments de définition et de problématique, ainsi qu'une brève discussion historiographique, afin de bien circonscrire notre sujet. Deuxièmement, nous allons suivre les traces documentaires qu'ont laissées quelque deux mille enfants abandonnés à Montréal entre 1820 et 1840, en traitant d'aspects tels que leur origine géographique, leur âge et leur destinée après l'abandon. Troisièmement, nous allons examiner la tendance à la hausse du phénomène dans la période 1820-1871. En corrigeant la courbe des abandons pour tenir compte des effets de la simple croissance démographique, nous espérons démontrer qu'il y avait d'autres forces en jeu. Enfin, nous présenterons quelques hypothèses quant au rapport entre la transformation socio-économique de Montréal et du Québec et l'augmentation des abandons d'enfant.

1 - ORIENTATIONS

Faisons d'abord certaines précisions quant à la terminologie que nous allons utiliser. Soyons clair sur deux définitions en particulier, celle des enfants illégitimes et celle des enfants abandonnés.

Dans le premier cas, nous avons choisi de reprendre la définition des autorités religieuses du 19^e siècle. Selon cet usage, les enfants illégitimes sont ceux qui sont baptisés comme étant nés «de parents inconnus». En plus, ils se distinguent des enfants légitimes en ce qu'on ne trouve pas de mention «fils (ou fille) du légitime mariage (d'un tel et d'une telle)» dans leur acte de baptême⁸. Nous sommes conscients que l'adoption d'un tel usage n'est pas sans défauts. Selon une lecture littérale des actes de baptême, on ne sait strictement rien du statut civil des parents «inconnus» de ces enfants. Il est toujours possible que cer-

⁷ C'est, grossièrement résumé, l'argument de Louise A. Tilly, de Joan W. Scott et de Miriam Cohen à propos de la croissance des taux de fécondité illégitime en Europe aux 18^e et 19^e siècles. Voir Tilly, Scott et Cohen, «Women's Work and European Fertility Patterns», *Journal of Interdisciplinary History*, 6 (hiver 1976): 447-476.

⁸ Entre autres, Cyprien Tanguay, dans sa compilation de statistiques québécoises pour le 19^e siècle, présume que chaque «inconnu» qu'il trouve dans les registres traduit une naissance illégitime. Voir Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours* (Montréal, Eusèbe Senécal, 1887), 4: 607-608.

taines femmes mariées aient voulu se débarrasser en secret des nouveau-nés, faute peut-être de ressources économiques nécessaires pour les élever. Nous n'avons pas les moyens documentaires pour évaluer la proportion d'enfants légitimes au sein de ceux qui sont baptisés comme étant nés «de parents inconnus», mais nous croyons que cette proportion n'est pas très grande. Par ailleurs, il n'y a pas d'études sur l'existence d'une telle pratique au Québec. Nous croyons donc que, même si cela comporte une certaine marge d'erreurs, il est possible d'utiliser ces baptêmes d'enfants «inconnus» comme indice des naissances illégitimes.

La deuxième définition est celle des enfants abandonnés. Dans cet article, les enfants abandonnés sont ceux qui se retrouvent à la Crèche d'Youville. Ces enfants sont délaissés, le plus souvent en très bas âge, par des parents qui ne veulent pas ou ne peuvent pas les élever. C'est une pratique qui peut constituer une réponse à de multiples situations, l'illégitimité et la plus profonde pauvreté étant les mieux connues.

Une troisième clarification semble s'imposer, c'est-à-dire le rapport entre les deux phénomènes que nous venons de mentionner. Même si, en principe, il n'y a pas de lien inéluctable entre la fécondité illégitime et l'abandon de l'enfant, en réalité, ce sont très souvent des enfants nés hors mariage qui sont abandonnés, soit dans les institutions, soit sur le perron d'un notable ou un banc de l'église, soit dans les champs. Sans exclure la possibilité des abandons d'enfants légitimes, soulignons que les mères célibataires auraient eu une double motivation pour se débarrasser d'un enfant nouveau-né. Hors d'une unité familiale, elles auraient eu beaucoup de misère à trouver les moyens économiques nécessaires pour élever un enfant. Et même si elles avaient eu le courage d'essayer, elles auraient subi le genre de pressions idéologiques et sociales qui font des mères célibataires les héroïnes les plus tragiques de la littérature du 19^e siècle⁹. Nous allons traiter ces deux phénomènes comme étant liés de très près l'un à l'autre parce que nous croyons que cela est une bonne approximation de la réalité à Montréal au 19^e siècle.

Plus loin dans ce texte, nous aurons l'occasion de démontrer qu'il y a eu des augmentations importantes des deux phénomènes à Montréal entre 1820 et 1871. Notre objectif à long terme sera d'établir une relation entre ces hausses et la transformation socio-économique de la ville. Dans cette perspective, la thèse des «mariages rompus» deviendrait très intéressante. Ce modèle valorise l'anticipation sexuelle du mariage: un comportement assez commun dans la société d'autrefois. Dans des cir-

⁹ Sur le sort des mères célibataires au Canada et au Québec, voir Peter Ward, «Unwed Mothers in Nineteenth-Century English Canada», Société historique du Canada, *Communications historiques*, 1981, 34-56, et Andrée Lévesque, «Deviantes Anonymous: Single Mothers at the Hôpital de la Miséricorde in Montreal», *Ibid.*, 1984, 168-84.

constances «pré-industrielles», une telle anticipation n'aboutirait normalement qu'à une conception pré-nuptiale. Mais, dans un contexte où la mobilité géographique et sociale augmente, où le travail salarié devient la norme, et où les contrôles sociaux sur les comportements sont affaiblis, l'incertitude économique peut intervenir plus facilement entre les fiançailles et les noces pour briser les intentions du couple. Il est donc plausible que le maintien d'un comportement «traditionnel» dans des circonstances transformées par l'industrialisation puisse provoquer des résultats inattendus¹⁰.

Pour ce qui est des enfants légitimes qui sont abandonnés, rien n'interdit la construction d'une explication logique qui relierait cette situation à la transformation socio-économique montréalaise. Mais, ne pouvant pas estimer leurs effectifs avec certitude, nous devons nous limiter à une hypothèse très générale. Postulons qu'en créant une classe de travailleurs sans propriété, l'industrialisation a privé plusieurs familles, de façon permanente ou conjoncturelle, de la capacité économique de faire vivre des membres additionnels. Dans de telles circonstances, et en l'absence de techniques efficaces de contraception, l'abandon de l'enfant pouvait intervenir comme moyen post-natal de limiter la taille de la famille¹¹. Hypothèse intéressante, mais que nous n'allons pas explorer davantage dans le présent article, qui se veut plutôt une exploration des liens entre l'abandon de l'enfant, la fécondité illégitime et la transformation socio-économique de Montréal et du Québec.

Le plus souvent, c'est par le biais de leur destinée institutionnelle que l'on peut connaître en quelque sorte l'histoire de ces petits rejetés, que les contemporains qualifiaient souvent d'enfants «trouvés». En Europe, on commence à ramasser de tels enfants dans les hôpitaux, crèches et asiles dès le Moyen Âge. L'abandon de l'enfant semble prendre de l'ampleur en Europe au 18^e siècle, si l'établissement de telles institutions en est un bon indice. Des hôpitaux pour les enfants trouvés sont établis à Dublin en 1704, à Londres en 1741, à Moscou et à Saint Petersburg dans les années 1760, alors que celui de Paris existe déjà depuis 1670¹².

¹⁰ C'est d'ailleurs l'argument de David Levine dans son analyse de la fécondité illégitime dans une situation proto-industrielle anglaise. Voir le chapitre 9 de son livre *Family Formation in an Age of Nascent Capitalism* (New York, Academic Press, 1977).

¹¹ On trouve une hypothèse semblable dans R. S. Rose, «Induced Abortion in the Republic of Ireland», *British Journal of Criminology*, 18 (July 1978): 249-250. Pour sa part, Lawrence Stone, à propos de la situation anglaise du 18^e siècle, défend la position suivante: «Although many of this growing mass of abandoned children were illegitimate, a majority seem to have been legitimate children of couples who were financially unable to support them. Abandonment of infants was thus partly a product of rising rates of bastardy, but still more of a deepening crisis for the very poor.» Stone, *The Family, Sex and Marriage in England, 1500-1800* (Harmondsworth, Penguin Books, 1979), 298-299. C'est nous qui soulignons.

¹² Sur l'Europe médiévale, voir John Eastburn Boswell, «*Exposito and Oblatio: The Abandonment of Children in the Ancient and Medieval Family*», *American Historical Review*, 89, 1

A Montréal, depuis le milieu du 18^e siècle, les enfants abandonnés sont accueillis par une institution dirigée par l'Église et subventionnée, dès 1801, par l'État. Il s'agit de la première institution de ce genre à apparaître au Québec et probablement en Amérique du Nord: la Crèche d'Youville des Soeurs Grises de Montréal. Fondée en 1754 par Marguerite d'Youville, l'importance de cette crèche comme lieu d'abandon des enfants est déjà considérable au début du 19^e siècle¹³. Entre 1801 et 1820, alors que, selon Tanguay, 1 543 enfants illégitimes sont baptisés dans l'Église catholique bas-canadienne, 907 enfants sont abandonnés chez les Soeurs Grises. Ainsi, l'institution montréalaise aurait accueilli plus de la moitié des enfants dits illégitimes parmi les catholiques du Bas-Canada à l'époque¹⁴.

La position centrale de la Crèche d'Youville s'intensifie entre 1820 et 1871 (voir le tableau 1). Si l'on prend les chiffres de Tanguay, nous constatons qu'entre 1821 et 1840, les enfants accueillis par les Soeurs Grises représentent environ 70% des baptêmes d'enfants illégitimes dans l'Église catholique bas-canadienne, proportion qui monte à plus de 80% dans les années 1840, et qui reste très élevée par la suite. Même si nous devons introduire d'autres éléments pour expliquer le surplus des années 1850, ces chiffres montrent très bien l'importance croissante de la Crèche d'Youville comme point de chute des enfants illégitimes

(février 1984): 10-33; Claudine Billot, «Les enfants abandonnés à Chartres à la fin du Moyen Age», *Annales de démographie historique* (1975): 167-186. Sur le 18^e siècle, voir K. H. Connell, «Illegitimacy before the Famine», dans son *Irish Peasant Society: Four Essays by K. H. Connell* (Oxford, Clarendon Press, 1968), 51-86; John Brownlow, *The History and Objects of the Foundling Hospital, with a Memoir of the Founder*, 3^e édition (Londres, 1865); David L. Ransel, «Abandoned Children of Imperial Russia: Village Fosterage», *Bulletin of the History of Medicine*, 50 (1976): 501-510; Claude Delasselle, «Les enfants abandonnés à Paris au XVIII^e siècle», *Annales E.S.C.*, 30 (janvier-février 1975): 187-215. Notons que dans la plupart de ces études, on ne fait aucune distinction entre les enfants «abandonnés» et les enfants «trouvés» qui sont admis dans les hôpitaux. C'est l'usage que nous allons adopter aussi, même si nous sommes conscients qu'un certain nombre d'enfants auraient pu être abandonnés sans jamais être trouvés. Notons aussi qu'une proportion des enfants admis dans la plupart de ces hôpitaux sont récupérés plus tard par leur famille et ne sont donc pas «abandonnés» de façon permanente.

¹³ Voir Yolande Bouchard «Les enfants du roi à Montréal au XVIII^e siècle» et notre «The Grey Nuns' Foundling Hospital 1754-1888: A Montreal Institution», communications présentées à la Société historique du Canada, Winnipeg, juin 1986 pour deux interprétations des raisons pour lesquelles une telle institution a été établie à Montréal à l'époque. Au début du 19^e siècle, on voit apparaître une deuxième institution pour le soin des enfants abandonnés au Bas-Canada. Il s'agit de la Crèche de l'Hôtel-Dieu de Québec qui donnera asile à 542 enfants entre 1800 et 1823. Au cours de la même période, les Soeurs Grises en reçoivent 1207; la Crèche la plus ancienne restait donc la plus importante. *Journaux du Conseil Législatif du Bas-Canada (JCLBC)*, 5, George IV (1824), Appendice I.

¹⁴ Cyrien Tanguay, *Dictionnaire généalogique*; Archives des Soeurs Grises de Montréal (ASGM), «Registre pour les enfants trouvés», 1801-1820. Dans la même période, il y a aussi 125 enfants abandonnés à la Crèche de l'Hôtel-Dieu à Québec, ainsi qu'un certain nombre (nous ignorons les effectifs) à Trois-Rivières. Voir *JCLBC*, 5 George IV, Appendice I. Quant à la participation de l'État, depuis 1801 chaque district judiciaire jouit d'une subvention annuelle pour le maintien des enfants abandonnés. Entre 1801 et 1823, les Soeurs Grises reçoivent du gouvernement bas-canadien plus de cinq mille livres anglaises pour cette oeuvre.

du Québec entre 1820 et 1871. C'est de loin la plus considérable institution de ce genre au Québec au 19^e siècle, d'où son grand intérêt¹⁵.

TABLEAU 1

Enfants abandonnés à la Crèche d'Youville, mis en rapport avec les baptêmes d'enfants nés de parents inconnus (illégitimes) dans la population catholique du Québec, 1801-1870

Période	A Enfants abandonnés à la Crèche d'Youville, Montréal	B Baptêmes d'illégitimes, Église catholique du Québec	C Rapport (A/B*100)
1801-10	337	632	53,3%
1811-20	570	911	62,6%
1821-30	980	1 409	69,6%
1831-40	1 310	1 841	71,2%
1841-50	2 110	2 567	82,2%
1851-60	3 308	3 135	105,5% ^a
1861-70	5 904	7 848	75,2%
1801-70	14 519 ^b	18 343	79,2%

Sources: ASGM, «Registre pour les enfants trouvés», 1801-1870; Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique*.

^a Nous devons mentionner quelques sources possibles de cette anomalie, sans pouvoir l'expliquer avec certitude.

1) Un certain nombre d'enfants de religion protestante ont été abandonnés chez les Soeurs Grises. En principe, ceci ne doit pas être un facteur très important, car les Soeurs exigeaient que tous les enfants de la Crèche — même ceux qui sont nés de parents protestants — soient baptisés dans l'Église catholique. Ils devraient donc tous apparaître dans les compilations de Tanguay.

2) On peut se demander si Tanguay ne sous-estime pas le nombre de baptêmes d'enfants illégitimes dans l'Église catholique du Québec. Il aurait pu vouloir minimiser le phénomène.

3) Finalement, il faut souligner la présence d'enfants légitimes à la Crèche. Selon la définition de l'époque, 6,5% des enfants admis à la Crèche entre 1820 et 1840 sont légitimes. Il s'agit là d'un minimum, surtout si on accepte l'hypothèse d'une certaine proportion d'enfants légitimes parmi les «inconnus». Si en plus il y a eu augmentation après 1850 du nombre d'enfants qui sont baptisés comme étant légitimes, mais qui sont abandonnés par la suite chez les Soeurs, cela expliquerait très bien notre anomalie. L'hypothèse reste à être vérifiée.

^b Là où les chiffres sont disponibles, c'est-à-dire pour la période 1821-1870, les enfants de l'extérieur du Québec ont été enlevés de la colonne «A». Il s'agit de 8 enfants dans les années 1820, 17 dans les années 1830, 41 dans les années 1840, 91 dans les années 1850, et 458 dans les années 1860. Ce sont donc 15 134 enfants de toutes origines géographiques qui sont abandonnés chez les Soeurs Grises entre 1801 et 1870.

¹⁵ A Montréal, il n'y a pas d'autre institution semblable du côté catholique avant l'établissement de la Crèche de la Miséricorde en 1889. Du côté protestant, il ne semble pas qu'on ait établi une telle institution avant la fondation du *Protestant Infants Home*, vers 1870. Il serait

Nous ne disposons que d'une historiographie fort insatisfaisante sur ce sujet. A vrai dire, il n'existe pas d'étude systématique de l'abandon d'enfants à Montréal au 19^e siècle. Trois auteurs seulement ont étudié la question à partir des sources disponibles aux archives des Soeurs Grises. Liée de près à l'oeuvre des soeurs, Suzanne Colette a produit un ouvrage utile, mais peu critique de l'institution en 1945¹⁶. Un autre auteur, De la Broquerie Fortier, médecin intéressé par l'histoire de son métier, prenait la crèche comme exemple très précoce de la protection de l'enfance au Canada, perspective qu'infirmes pourtant le taux très élevé de mortalité chez ces enfants¹⁷. Finalement, citons la thèse de Huguette Lapointe-Roy, qui considère la crèche des Soeurs Grises comme un élément du réseau montréalais de services auprès des pauvres. Si Lapointe-Roy a bien cerné quelques éléments du cadre institutionnel de l'abandon, elle n'a pas poussé assez loin ses hypothèses quant aux causes du phénomène. Elle sous-estime d'ailleurs la mortalité institutionnelle parce qu'elle n'utilise pas les documents les plus appropriés pour cette étude¹⁸.

Pour notre part, nous voulons baser nos analyses surtout sur un document négligé jusqu'à présent, sauf pour la période 1754-1799¹⁹. Il s'agit du «Registre pour les enfans trouvés», tenu par les Soeurs Grises depuis la fondation de l'institution en 1754, et accessible aux chercheurs pour la période antérieure à 1904. Dans la section suivante, nous en aborderons une analyse assez élaborée, mais qui ne portera que sur une période relativement courte: 1820-1840. Cette analyse sera suivie d'une réflexion sur l'évolution des enfants abandonnés pour la période 1820-1871, mouvement que nous allons mettre en rapport avec la croissance démographique de la ville et, dans la mesure du possible, avec la transformation économique montréalaise et québécoise du 19^e siècle.

logique de penser que les enfants illégitimes nés de parents protestants étaient abandonnés avec la majorité, à la Crèche des Soeurs Grises (voir le tableau 1, note 1a). Après 1840, les chiffres d'admissions de cette dernière doivent par ailleurs être lus en tenant compte de la fermeture de la Crèche de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1845, ce qui renforce le rôle de la Crèche d'Youville pour l'ensemble de la population québécoise. A ce sujet, voir *Journaux de l'Assemblée Législative de la Province du Canada (JALPC)*, 9 Victoria (1846) Appendice Q.

¹⁶ Suzanne Colette, SGM, *L'oeuvre des enfans trouvés: une étude de l'origine, des activités et de la valeur sociale de la Crèche d'Youville, Montréal*, mémoire de maîtrise en travail social, Université de Montréal, 1945.

¹⁷ De la Broquerie Fortier, «Les 'enfans trouvés' sous les régimes français et anglais au Canada français, 1608-1850», *Laval médical*, 33 (septembre 1962): 530-537; «Les 'enfans trouvés' à l'Hôpital général de Montréal, 1754-1804», *Laval médical*, 34 (avril 1963): 442-453; «Les 'enfans trouvés' au Canada français, 1754-1950», *L'Union médicale du Canada*, 101 (avril 1972): 715-725; «La protection de l'enfance au Canada français du XVIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle», *La vie médicale au Canada français*, 4 (juin 1975): 732-739.

¹⁸ Huguette Lapointe-Roy, *Histoire sociale de Montréal 1831-1871: L'assistance aux pauvres*, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1985 (surtout les pages 389-418).

¹⁹ Voir Y. Bouchard, «Les enfants du roi», *op. cit.*

2 - LES ENFANTS DE LA CRECHE D'YOUVILLE, 1820-1840²⁰

Nous limitons notre analyse en détail du registre des Soeurs Grises à la période 1820-1840 pour des raisons pratiques. Augmenter la taille de notre travail en poussant le dépouillement du registre jusqu'à 1871 n'aurait pas produit un approfondissement rentable de notre connaissance du phénomène. Bien que l'intensité de l'abandon ait augmenté après 1840 (voir le graphique 1), ses caractères essentiels sont restés assez stables. Soulignons toutefois quelques ajustements institutionnels importants. A partir des années 1850, au moment où s'élaborent les réseaux ferroviaires, la plupart des enfants sont nés dans les hôpitaux de maternité établis à Montréal durant les années 1840. Ces hôpitaux constituaient des pôles d'attraction pour les femmes non-montréalaises, ce qui explique en partie le fait que le bassin géographique de provenance des enfants se soit élargi durant cette période. Tout en tenant compte de ces mutations, les 2 385 enfants admis à la crèche entre 1820 et 1840 nous donnent un échantillon intéressant en ce qui concerne les détails de l'abandon de l'enfant à Montréal au 19^e siècle.

Plusieurs renseignements contenus dans le registre des Soeurs Grises se prêtent à l'analyse quantitative. Normalement, on y trouve la date de naissance ou l'âge approximatif de chaque enfant, son sexe et son prénom (ces enfants, le plus souvent nés «de parents inconnus», n'ayant normalement pas de patronyme), ainsi que la date de son admission à la crèche. Souvent, les Soeurs nous donnent des informations sur l'origine géographique de l'enfant, soit son lieu de naissance, soit la paroisse de son baptême. Enfin, on y trouve des renseignements sur la destinée de chaque enfant après son abandon, c'est-à-dire le décès, la remise à la famille ou le placement (en service domestique ou comme apprenti).

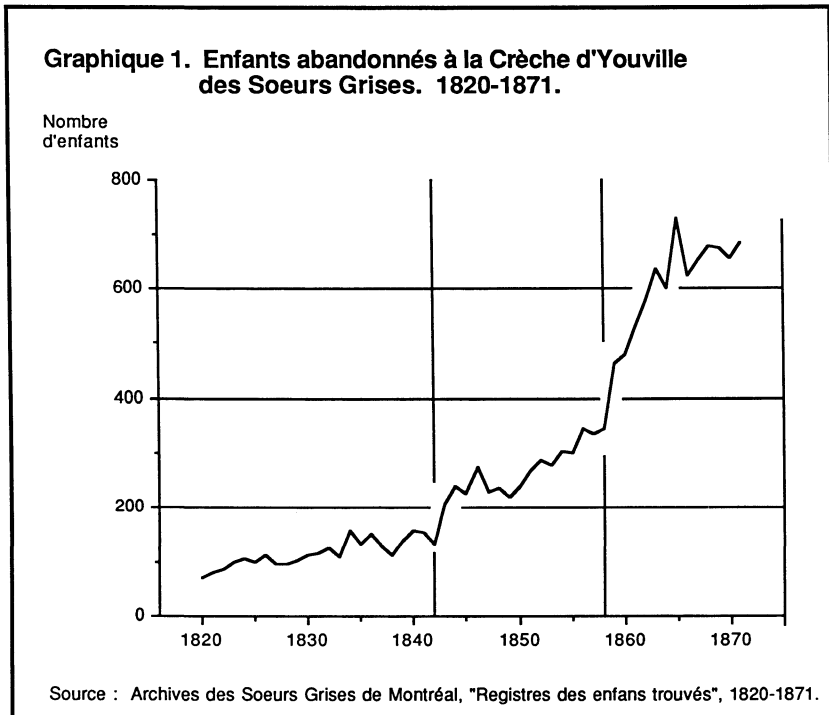
Soulignons maintenant une lacune importante. Soit à cause du caractère anonyme de l'abandon, soit à cause de la réticence des Soeurs à ce chapitre, il n'est que rarement possible de connaître l'identité des mères de ces enfants. Ainsi, on ne peut pas étudier l'origine sociale des enfants et l'évolution de cette variable dans le temps. Le cas montréalais est-il assez semblable aux exemples européens déjà étudiés pour qu'on puisse conclure qu'en définitive ce sont généralement des femmes des classes pauvres qui ont eu recours à l'abandon? C'est difficile à dire. Mais ce qui ressort de l'historiographie européenne, c'est que l'abandon est le plus souvent l'acte d'une femme qui connaissait les pires épreuves économiques. Elle est souvent domestique, salariée, fille de cultivateur pauvre ou d'artisan marginalisé par l'introduction des

²⁰ Les données de la présente section sont le fruit d'un dépouillement systématique du «Registre pour les enfans trouvés» pour la période 1820-1840, dont on trouve une présentation plus élaborée — les tableaux y compris — dans le chapitre 2 de notre mémoire.

machines: bref, prolétaire²¹. Nous avons tendance à croire que la situation devait être semblable à Montréal et au Québec, au 19^e siècle.

Faute de renseignements sur l'appartenance sociale des mères, nous ne pouvons rien dire de plus sur ce sujet. Nous allons donc limiter notre analyse détaillée du registre des Soeurs Grises à trois éléments: les origines géographiques des enfants, leur âge et leur destinée après l'abandon. Ajoutons que la distribution de garçons et de filles dans l'échantillon 1820-1840 était à peu près égale.

Nous ne disposons pas de toutes les données nécessaires pour donner une image complète de la provenance géographique des enfants. En effet, on n'a enregistré aucune information à ce chapitre pour 54% des



²¹ Voir Claude Delasselle, «Les enfants abandonnés à Paris», *op. cit.*; Jean-Claude Peyronnet, «Les enfants abandonnés et leurs nourrices à Limoges au XVIII^e siècle», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 23 (juillet-septembre 1976): 418-441; Pierre-François Aleil, «Enfants illégitimes et enfants abandonnés à Clermont dans la seconde moitié du XVIII^e siècle», *Cahiers d'histoire*, 21,3 (1976): 307-333; Antoinette Chamoux, «L'enfance abandonnée à Reims à la fin du XVIII^e siècle», *Annales de démographie historique* (1973): 263-285.

2 385 enfants abandonnés entre 1820 et 1840. Toutefois, l'enregistrement s'améliore après 1835, de sorte que, pour la période 1836-1840, nous disposons soit d'un lieu de naissance, soit d'un lieu de baptême dans 89% des cas²². Ainsi, des 687 enfants abandonnés chez les Soeurs Grises au cours de cette période (1836-1840), nous connaissons le lieu de provenance de 612 individus. De ceux-ci, 69% sont nés ou ont été baptisés dans la ville de Montréal même (424 cas sur 612). Sans pouvoir en préciser la proportion, nous estimons qu'un certain nombre de ces enfants sont nés à Montréal, mais de mères étrangères à la ville. Les autres 31% viennent bel et bien de l'extérieur. Il s'agit de 188 enfants, dont 168 en provenance des paroisses du district judiciaire de Montréal. Pour le reste, neuf viennent des paroisses bas-canadiennes hors de la région montréalaise, tandis que cinq proviennent du Haut-Canada et quatre des Etats-Unis. Un enfant présente un cas particulier: il est né à bord du navire *The British America*, probablement en provenance d'Irlande.

Même si la plupart des enfants sont d'origine montréalaise, nous devons constater l'importance de la Crèche comme lieu d'abandon pour la région: soit que les mères de l'extérieur viennent accoucher à Montréal, soit simplement qu'elles y expédient leur enfant.

L'âge des enfants constitue le second élément de notre analyse. Nous pouvons en dresser le bilan très rapidement. Nous connaissons l'âge de 71% des enfants abandonnés entre 1820 et 1840 (1 690 cas sur 2 385). De ce nombre, 51% (865) sont âgés de moins d'une semaine, 20% (342) ont entre huit jours et un mois, et un autre 20% (342) ont entre un mois et un an au moment de leur abandon. L'abandon de l'enfant en très bas âge est donc la norme, ce qui rejoint les études européennes du phénomène.

Une fois abandonnés, tous ces jeunes enfants sont envoyés en nourrice à la campagne, en principe jusqu'à l'âge de 18 ou 24 mois, selon l'époque. Il y a de très fortes probabilités que l'enfant meure dans un délai assez court, soit à l'hôpital des Soeurs Grises, soit pendant son séjour en nourrice. Il y a toutefois deux autres destinées connues par ces enfants. Ceux qui survivent jusqu'à un certain âge sont placés chez des particuliers de la ville et de la région, comme domestiques ou apprentis. Enfin, quelques-uns sont remis à leur famille. Regardons d'abord ces deux possibilités relativement heureuses, avant d'arriver à l'analyse de la mortalité institutionnelle.

En principe, les Soeurs Grises s'occupent d'élever ces enfants jusqu'à l'âge où ils pourront être engagés, soit comme domestiques, soit

²² Pour les fins de la présente analyse, nous n'avons pas fait la distinction entre le lieu de baptême d'un enfant et le lieu de naissance, même si nous sommes conscients que quelques-uns auraient pu être baptisés en route vers l'hôpital, comme cela se produisait en France au 18^e siècle.

comme apprentis dans le milieu artisanal. Il s'agit d'un âge assez jeune, car la plupart des enfants qui sont ainsi «placés» ont entre sept et dix ans, selon les données de la période 1820-1840. A cause des taux de mortalité élevés, ce n'est qu'une porportion très faible qui est éventuellement engagée. Dans la période que nous considérons, 6% seulement des enfants accueillis par les Soeurs Grises connaissent le sort d'apprentis ou de domestiques (138 cas sur 2 385).

Si nous passons aux enfants qui sont remis à leur famille, nous constatons que ceux-ci représentent environ 5% des enfants abandonnés durant la période (122 cas sur 2 385)²³. La moitié d'entre eux retournent chez leur mère, 30% chez les deux parents, et 10% chez le père. L'autre dixième est remis à des tiers, en général apparentés. Le laps de temps entre l'abandon et la récupération d'un enfant varie de quelques heures à quelques années, mais le plus souvent, cette période est relativement courte. Nous connaissons la durée du séjour des deux tiers de ces enfants remis à la famille entre 1820 et 1840. Parmi ces cas connus, les quatre cinquièmes restaient à l'institution pour une période de moins d'un an.

Notons par ailleurs que les enfants de la Crèche que les Soeurs identifient comme étant légitimes (154 cas sur 2 385), sont remis à la famille plus souvent que dans les autres cas. En effet, 24 des 122 enfants récupérés par leur famille sont légitimes. C'est-à-dire qu'environ 15% des enfants légitimes qui sont laissés à la Crèche dans cette période sont remis par la suite à leur famille, soit trois fois la proportion pour l'ensemble des enfants. Nous pouvons peut-être en conclure que plusieurs de ces derniers — qui sont d'ailleurs plus âgés en général que la moyenne — ne sont abandonnés que temporairement, à cause des crises familiales: pratique dont Bettina Bradbury a montré l'importance à Montréal dans une période plus tardive²⁴.

Considérons finalement la réalité centrale et tragique de la Crèche montréalaise: le très haut niveau de mortalité. En effet, 87% des enfants abandonnés entre 1820 et 1840 meurent, soit 2 073 dans une période de 21 ans²⁵. De ce nombre, 8% (168) sont morts au cours de la première

²³ Dans les hôpitaux de l'Europe, les personnes qui abandonnaient leur enfant ont souvent laissé un jeton ou un autre signe d'identité avec lui, afin de pouvoir le récupérer à une date ultérieure. Nous n'avons pas trouvé de trace d'une telle pratique à Montréal. Voir par exemple, John Brownlow, *The History and Objects of the Foundling Hospital*; Claude Delasselle, «Les enfants abandonnés à Paris», *op. cit.*

²⁴ Voir Bettina Bradbury, «The Fragmented Family: Family Strategies in the Face of Death, Illness and Poverty: Montreal, 1860-1885», dans Joy Parr, ed., *Childhood and Family in Canadian History* (Toronto, McClelland and Stewart, 1982). Il serait plus exact de dire que ces enfants sont «placés» à la Crèche, plutôt qu'abandonnés.

²⁵ Mis à part ceux qui meurent et ceux qui sont soit placés, soit remis à la famille, il nous reste à expliquer la destinée de 52 enfants, dont 44 pour lesquels les soeurs ne donnent pas d'information, et 8 qui ont connu des sorts divers, y compris ceux qui sont transférés à d'autres institutions.

semaine, 43% (898) entre huit jours et un mois, et 31% (686) entre un mois et un an après l'abandon²⁶.

Cette mortalité a un rapport direct avec l'âge de l'enfant lors de son abandon. Tandis que 81% des enfants âgés d'un mois ou moins meurent avant un an (972 cas sur 1 198), presque la moitié des enfants âgés d'un an ou plus survivent à l'abandon, pour être remis à la famille ou placés (66 cas sur 142). La mortalité connaît aussi des variations saisonnières. Comme d'autres courbes de mortalité à l'époque, celle des enfants abandonnés nous montre un sommet aux mois de juillet et août: 27% des décès se produisent durant ces deux mois estivaux²⁷.

Les causes de la surmortalité des enfants abandonnés sont semblables à celles de la mortalité infantile à l'échelle de la population globale. Les maladies du système gastro-intestinal y figurent au premier plan. Chez les Soeurs Grises, ces difficultés sont multipliées et aggravées par une rupture précoce avec la mère. Cette rupture aurait privé l'enfant du lait maternel, et ceci dans une période où l'alimentation artificielle est très peu perfectionnée²⁸. Il faut aussi considérer le fait qu'un bon nombre de ces enfants arrivent à l'institution dans un état plutôt pitoyable: ils sont souvent, dans le sens concret du terme, des enfants «exposés».

Passons maintenant à l'examen de l'évolution des effectifs des enfants abandonnés dans la période 1820-1871, évolution que nous tenterons d'inscrire dans le cadre de la croissance démographique de Montréal et des transformations socio-économiques du 19^e siècle.

3 - ÉVOLUTION GLOBALE DU PHÉNOMÈNE, 1820-1871

Le graphique 1 nous renseigne sur l'évolution globale de l'abandon d'enfant chez les Soeurs Grises entre 1820 et 1871. Trois temps marquent cette évolution. Entre 1820 et 1842, le nombre de cas se situe autour de 100 par année; nous n'apercevons qu'une légère tendance vers la hausse. À partir de 1842, et allant jusqu'à 1858, nous constatons que la tendance vers la hausse devient plus marquée: on dépasse le niveau de 300 par année vers la fin des années 1850. Cette hausse s'accélère brusquement après 1858; le cap de 600 enfants par année est atteint en 1863, soit presque deux fois le niveau observé cinq ans plus tôt.

²⁶ Un autre 15% (310) sont morts après un séjour de plus d'un an, alors que nous ne possédons pas de date de décès pour 11 enfants.

²⁷ Voir la figure 2.10 de notre mémoire, 125.

²⁸ Nous ignorons dans quelle mesure, entre 1820 et 1840, les nourrices engagées par les Soeurs Grises ont donné le sein aux enfants. Nous avons quand même l'impression que cette pratique n'était pas universelle, impression que nous avons vérifiée pour une période plus tardive. Voir notre «The Grey Nuns' Foundling Hospital», *op. cit.*, ainsi que le chapitre 3 de notre mémoire.

Nous pouvons imaginer un certain nombre de facteurs qui auraient pu produire de telles augmentations. Examinons tout d'abord l'influence de la croissance démographique montréalaise. La ville a connu une expansion importante durant le demi-siècle que nous considérons²⁹. Mais est-ce que cela suffit pour expliquer la croissance d'abandons à la Crèche d'Youville? Nous ne le croyons pas. Pour vérifier, comparons les taux annuels d'accroissement pour les enfants de la Crèche à ceux de la population urbaine. Ces deux séries, qui se trouvent au tableau 2, montrent que les admissions à la Crèche augmentent plus rapidement que la population de la ville, et que ce décalage devient plus prononcé après 1850. En effet, dans les vingt-sept années précédant 1852, la population urbaine croît de 3,5% par année en moyenne, tandis que les abandons d'enfant augmentent eux de 4%. Après 1852, lorsque le rythme de croissance de la population montréalaise diminue légèrement à 3,3%, nous remarquons des augmentations plus fortes chez les enfants abandonnés, qui montrent un taux d'accroissement de 4,7% par année.

Un autre moyen d'isoler les effets de la croissance démographique sur la courbe d'abandons est de comparer ces derniers au nombre de

TABLEAU 2
Taux annuels d'accroissement (moyennes):
Enfants abandonnés à la Crèche d'Youville et population de la ville de Montréal,
1825-1871

Période	Enfants abandonnés (%)	Population montréalaise (%)
1825-31	3,0	3,2
1831-44	5,6	3,8
1844-52	2,3	3,3
1852-61	7,2	5,1
1861-71	2,6	1,7
<hr/>		
1825-52	4,0	3,5
1852-71	4,7	3,3
<hr/>		
1825-71	4,3	3,4

Sources: ASGM, «Registre pour les enfants trouvés», 1820-1871; Jean-Claude Robert, *Montréal, 1821-1871*, tableau 5.2.

²⁹ Entre 1825 et 1842 la population est passée de 22 540 individus à 44 591. Pendant les trois décennies suivantes, la croissance de la ville se poursuit d'une manière vive: on atteint 57 715 en 1852, 90 323 en 1861, et 107 225 en 1871. Voir Jean-Claude Robert, *Montréal, 1821-1871*, tableau 5.2.

TABLEAU 3

Les enfants abandonnés à la Crèche d'Youville, en pourcentage de baptêmes catholiques à la paroisse de Notre-Dame-de-Montréal, périodes de quatre ans, 1820-1863

Période	A Nombre d'enfants abandonnés	B Nombre de baptêmes catholiques à Montréal	C Rapport (A/B*100)
1820-23	334	3 785	8,8%
1830-33	461	5 550	8,3%
1840-43	649	7 230	9,0%
1850-53	1 066	9 312	11,4%
1860-63	2 223	10 781	20,6%

Sources: ASGM, «Registre pour les enfants trouvés», 1820-63; Archives Nationales du Québec, Montréal (ANQ-M), Registre des baptêmes, mariages et sépultures, paroisse de Notre-Dame-de-Montréal, 1820-1863.

baptêmes catholiques à la ville. Les résultats d'une telle comparaison pour de courtes périodes sont présentés au tableau 3. Exprimé en pourcentage du nombre de baptêmes à la paroisse de Notre-Dame-de-Montréal, le niveau d'abandons semble être demeuré stable (entre 8% et 9%) pour les périodes 1820-1823 à 1840-1843. Par contre, dans la période 1850-1853, les abandons remontent légèrement à 11,4% des baptêmes, pour sauter ensuite à 20,6% entre 1860 et 1863.

Voilà ce qui confirme notre impression d'un décalage entre le rythme d'abandon des enfants et celui de la croissance démographique montréalaise, décalage qui s'accroît vers le milieu du 19^e siècle. En effet, l'expansion démographique montréalaise n'explique ni la taille ni le rythme de l'augmentation du nombre annuel d'abandons à la Crèche. Surtout pour la période après 1850, il faut rechercher d'autres éléments d'interprétation, éléments liés vraisemblablement aux transformations socio-économiques de l'époque.

Considérons alors la possibilité qu'il y ait eu une augmentation des naissances illégitimes par rapport au total des naissances à Montréal après 1850. Nous aurions tendance à expliquer cette hausse par l'augmentation des mariages rompus, liée à l'instabilité économique, et non par l'hypothèse d'une promiscuité plus ou moins généralisée. Postulons que ces enfants se trouvent majoritairement abandonnés chez les Soeurs Grises. Une telle augmentation aurait produit exactement le genre de hausses chez les enfants abandonnés que nous venons de remarquer. Considérons d'ailleurs le rôle joué par les enfants venant de l'extérieur de la ville. Est-ce qu'ils sont devenus plus nombreux après 1850? Si oui, pourquoi? Est-ce le reflet d'une hausse de la fécondité illégitime dans l'ensemble du Québec, ou tout simplement un résultat de l'amélioration des transports? En poursuivant notre analyse, essayons de répondre à ces interrogations.

Regardons d'abord l'évolution des abandons par rapport aux baptêmes d'enfants nés de parents inconnus à la paroisse de Notre-Dame: enfants que nous qualifions d'illégitimes, suivant l'usage de l'époque. Les résultats de cette comparaison apparaissent au tableau 4. On observe tout d'abord que le nombre d'enfants abandonnés à la Crèche est toujours supérieur à celui des baptêmes d'enfants illégitimes à la paroisse. Cette supériorité semble bien s'expliquer par un certain nombre de facteurs, la provenance non-montréalaise de plusieurs de ces enfants (31% entre 1836 et 1840) et la présence à la Crèche d'un certain nombre d'enfants légitimes (au moins 6,5 % entre 1820 et 1840) étant les plus évidents. On note également que ce surplus d'enfants abandonnés à la Crèche sur les enfants illégitimes de la paroisse connaît une période de légères augmentations jusqu'aux années 1840, mais qu'il y a des discontinuités importantes qui surgissent par la suite. Entre 1820-1823 et 1840-1843 l'excédent se situe entre 21% et 35% et s'explique assez facilement par la présence d'enfants venant de l'extérieur de la ville et par les enfants légitimes. Mais comment expliquer la chute à 1% au début des années 1850, et la hausse subséquente à 87% pour la période 1860-63?

Afin de répondre en partie à cette question, nous avons calculé le pourcentage d'enfants abandonnés venant de l'extérieur de Montréal pour la période 1841-1871. Ces calculs sont présentés dans le graphique 2. Essentiellement en conformité avec le tableau 4, ce graphique nous montre que la proportion des enfants non-montréalais baisse durant les années 1840, pour atteindre le creux de 9,8% en 1852. Ensuite, cette proportion augmente constamment, pour se situer au-delà de 35% dans la plupart des années postérieures à 1865.

TABLEAU 4

Les enfants abandonnés à la Crèche d'Youville, en pourcentage des baptêmes d'enfants nés de parents inconnus (illégitimes) à la paroisse de Notre-Dame-de-Montréal, périodes de quatre ans, 1820-1863

Période	A Enfants abandonnés à la Crèche	B Baptêmes d'enfants «inconnus» (illégitimes), paroisse de Notre-Dame	C Rapport (A/B*100)
1820-23	334	276	121%
1830-33	461	356	129%
1840-43	649	480	135%
1850-53	1 066	1 057	101%
1860-63	2 223	1 190	187%

Sources: Les mêmes que pour le tableau 3.

Mettons ces chiffres — qui traduisent bien le moment et la direction des discontinuités notées dans le tableau 4 — en rapport avec l'évolution des baptêmes d'enfants illégitimes dans la paroisse de Montréal et, pour aller plus loin, dans l'ensemble du Québec. A Montréal, dans la population catholique, une hausse importante de baptêmes d'enfants illégitimes se produit dans les années 1840, comme en témoigne le tableau 5. En effet, le rapport de baptêmes d'illégitimes dans la population catholique montréalaise a presque doublé entre 1840-1843 et 1850-1853. Ceci doit fournir le contexte de l'accélération d'abandons qui se produit entre 1842 et 1858 que nous avons remarquée dans le graphique 1. Notons aussi que la courbe d'admissions à la Crèche durant la période 1841-1858 suit de très près la courbe des abandons d'enfants montréalais (voir le graphique 3).

Pour l'ensemble du Québec, selon les données de Cyprien Tanguay (tableau 6), une hausse semblable se produit durant les années

TABLEAU 5

Baptêmes d'enfants nés de parents inconnus (illégitimes) à la paroisse de Notre-Dame-de-Montréal, périodes de quatre ans, 1820-1863

Période	A Baptêmes d'enfants «inconnus» (illégitimes)	B Baptêmes catholiques (total)	C Rapport (A/B*100)
1820-23	276	3 785	7,29 (%)
1830-33	356	5 550	6,41
1840-43	480	7 230	6,64
1850-53	1 057	9 312	11,35
1860-63	1 190	10 781	11,04

Sources: ANQ-M, Registre des baptêmes, mariages et sépultures, Paroisse de Notre-Dame-de-Montréal, 1820-63.

TABLEAU 6

Baptêmes d'enfants nés de parents inconnus (illégitimes) dans la population catholique du Québec, 1821-1870

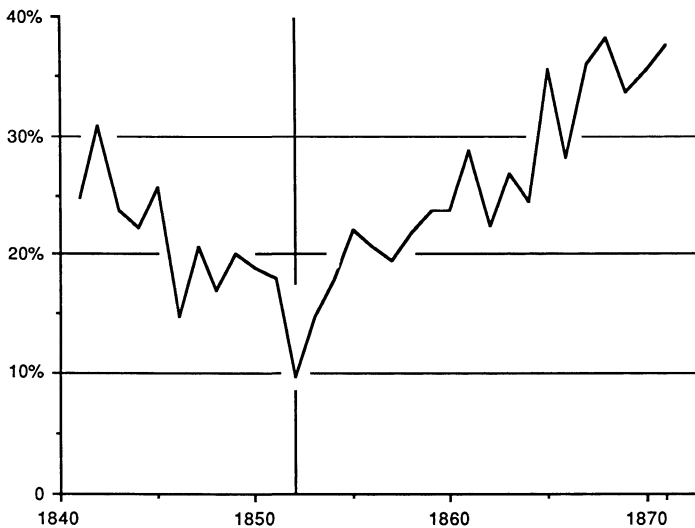
Période	A Baptêmes d'enfants «inconnus» (illégitimes)	B Baptêmes catholiques (total)	C Rapport (A/B*100)
1821-30	1 409	196 175	0,72 (%)
1831-40	1 841	248 182	0,74
1841-50	2 567	317 920	0,81
1851-60	3 135	378 744	0,83
1861-70	7 848	440 559	1,78

Sources: Cyprien Tanguay, *Dictionnaire généalogique*.

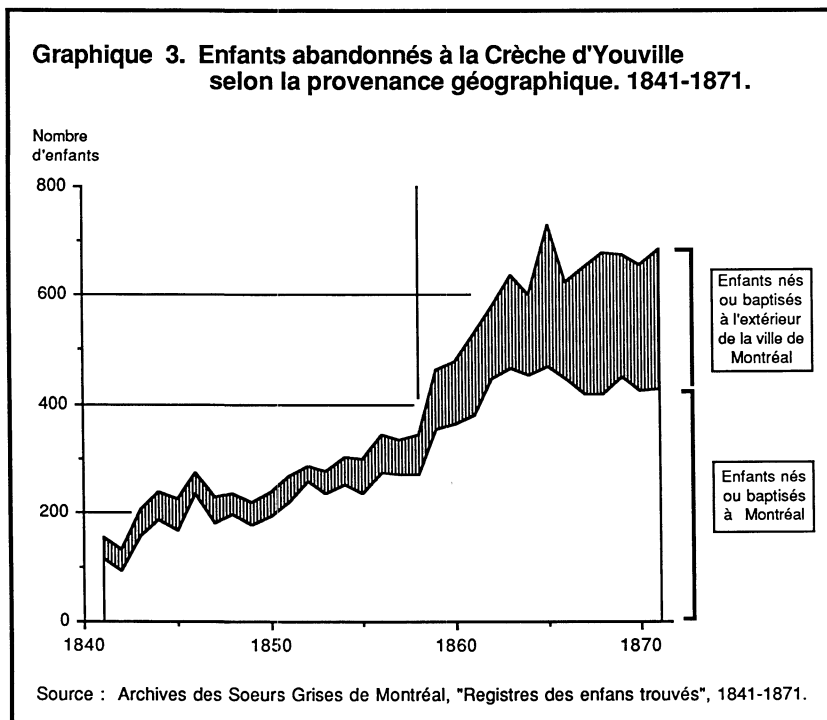
1860. Pour toutes les paroisses catholiques québécoises, le nombre de baptêmes d'enfants illégitimes par rapport au total des baptêmes se maintient entre 0,7% et 0,8% tout au long de la période 1841-1860. Dans les années 1860, par contre, le changement est très net: les baptêmes d'illégitimes y représentent 1,8% du total des baptêmes. Au même moment, il est clair que les enfants venant de l'extérieur de la ville commençaient à représenter une proportion plus élevée dans les chiffres d'admissions chez les Soeurs Grises, comme en témoignent nos graphiques 2 et 3. Ajoutée au haut niveau d'abandon endogène, c'est l'arrivée en ville d'un plus grand nombre d'enfants illégitimes venant de l'extérieur qui explique la pente plus forte de la courbe d'admissions chez les Soeurs Grises après 1858.

Hormis la croissance démographique, c'est donc un double mouvement qui explique les hausses d'admissions à la Crèche d'Youville, devenues plus marquées à partir des années 1840. D'une part, après 1840, nous apercevons une augmentation des enfants nés «de parents inconnus» par rapport au total des baptisés dans la paroisse de Notre-

Graphique 2. Proportion (%) d'enfants abandonnés à la Crèche d'Youville, nés ou baptisés à l'extérieur de la ville de Montréal. 1841-1871.



Source : Archives des Soeurs Grises de Montréal, "Registres des enfants trouvés", 1841-1871.



Dame, ce que nous avons lu comme l'indice d'un niveau plus élevé de fécondité illégitime dans la population montréalaise. D'autre part, cette tendance vers la hausse se généralise à l'ensemble de la population catholique du Québec après 1858, ce qui provoque une augmentation du nombre d'enfants envoyés à la Crèche de l'extérieur.

CONCLUSION

Rendu à la fin de notre exposé il faut en dresser le bilan. Après avoir fait certaines clarifications, nous avons présenté une première série d'analyses dont l'objet était la description du vécu des quelque 2 385 enfants abandonnés à la Crèche d'Youville entre 1820 et 1840. La majorité d'entre eux ont vu le jour à Montréal, mais environ le tiers sont nés à l'extérieur de la ville: proportion qui a connu des variations importantes par la suite. La plupart de ces enfants sont très jeunes, la moitié étant des nourrissons d'une semaine ou moins. De ce fait, et en l'absence d'un système fiable d'alimentation, le taux de mortalité est effarant: près des neuf-dixièmes meurent à la Crèche ou chez la nourrice. Les survivants, s'ils ne sont pas remis à leur famille, sont placés comme apprentis ou domestiques, le plus souvent vers l'âge de sept à dix ans.

Dans une deuxième série d'analyses, nous avons essayé de rendre compte de l'évolution du nombre annuel d'abandons à la Crèche dans la période 1820-1871. Nous avons remarqué que la tendance vers la hausse de cette courbe ne traduit pas strictement celle de la population montréalaise, ce qui nous a incité à examiner d'autres influences. En fin de compte, ce sont les augmentations de la proportion des baptêmes d'enfants illégitimes dans l'ensemble des baptêmes — proportion qui constitue un indice grossier de la fécondité illégitime — qui ont été retenues. Ces hausses sont lisibles dans l'état civil montréalais à partir des années 1850 et dans les compilations de Tanguay pour l'ensemble du Québec à partir des années 1860.

Si la hausse des naissances illégitimes entraîne celle des abandons d'enfant, comme nous venons de le suggérer, comment rendre compte de la fécondité illégitime? Voilà ce qui nous ramène à notre problématique de départ. Comment intégrer l'aillégitimité et l'abandon de l'enfant aux transformations économiques et sociales de l'époque? Faute de renseignements sur la situation socio-économique des parents, nous nous trouvons dans l'obligation de lancer quelques hypothèses, et peut-être de suggérer quelques pistes de recherche, sans pouvoir répondre définitivement.

A notre avis, la formation et la croissance du prolétariat — aspects essentiels de l'industrialisation montréalaise et québécoise — risquent d'être les facteurs d'explication les plus puissants. Rappelons que dans la transformation économique québécoise du 19^e siècle, la région montréalaise a montré le chemin. Cette transformation exigeait la présence d'une classe d'ouvriers et d'ouvrières, caractérisée par sa forte mobilité géographique, sa dépendance à l'endroit du travail salarié et son absence de propriété: bref, un prolétariat. Selon plusieurs études européennes, le prolétariat est une classe sociale où non seulement les conceptions hors mariage sont davantage susceptibles de se produire, mais où les femmes subissent le genre de pressions économiques qui peuvent les amener à l'abandon d'un enfant nouveau-né³⁰. Si c'est le cas au Québec aussi, la croissance relative du prolétariat — phénomène précoce à Montréal qui se généralise peu à peu à l'ensemble québécois — aurait pu influencer vers la hausse les courbes de naissances illégitimes et d'abandons d'enfant. Soulignons que ces augmentations apparaissent d'abord dans la population montréalaise et qu'elles s'étendent par la

³⁰ Voir Louise A. Tilly, Joan W. Scott et Miriam Cohen, «Women's Work», *op. cit.*; Lenard R. Berlanstien, «Illegitimacy, Concubinage and Proletarianization in a French Rural Town», *Journal of Family History*, 5 (1980): 360-374; Lawrence Stone, *The Family, Sex and Marriage*, 296-297, 402; Peter Laslett et Karla Oosterveen, «Long-Term Trends in Bastardy in England: A Study of the Illegitimacy Figures in the Parish Registers and in the Reports of the Registrar General», *Population Studies*, 27 (juillet 1973): 255-286; David Levine, *Family Formation*, 127-145.

suite à celle du Québec. Elles suivent, en d'autres termes, l'itinéraire de la transformation industrielle.

Mais une telle chaîne d'hypothèses est incomplète si l'on ne tient pas compte du mécanisme. Quel est le lien entre la prolétarianisation et les naissances illégitimes? Entre la prolétarianisation et l'abandon? Précisons, quant aux naissances illégitimes, que le modèle des mariages rompus semble être, à notre avis, le plus plausible. Le maintien d'un certain niveau d'activité sexuelle avant le mariage, dans un contexte où le fondement économique d'un mariage prévu devient de plus en plus précaire, risque d'aboutir à un nombre plus élevé de naissances illégitimes. L'industrialisation aurait basculé les conditions de vie en introduisant le travail salarié et une forte mobilité géographique et sociale. Il est possible aussi que, dans ces mêmes conditions, les possibilités de mobilité pour les hommes étant élargies, les pressions que la famille et la communauté pouvaient exercer sur un fiancé pour s'assurer qu'il respecte ses promesses de mariage sont affaiblies. Sans donc que les comportements sexuels changent pour autant, la transformation économique d'une société pourrait être associée avec un plus haut niveau de fécondité illégitime. Nous croyons que c'est probablement le cas au Québec au 19^e siècle.

Quant à l'abandon de l'enfant, c'est à notre avis la façon dont des milliers de femmes québécoises ont réagi face au problème d'un enfant né hors mariage au siècle dernier. C'est d'ailleurs une pratique qui a ses propres fondements économiques et idéologiques. Quelles sont les options pour ces femmes? Épouser le père de son enfant? C'est justement ça, nous l'avons suggéré, qui est rendu plus difficile dans le nouveau contexte économique. Elever son enfant par elle-même? Comment donc trouver l'argent nécessaire pour payer les vivres? Qui engagerait une femme seule avec son enfant, porteurs tous les deux de la tache du péché? Si l'on réussit à trouver un emploi, peut-être en cachant l'existence du bébé, qui va s'occuper de ce dernier alors que sa mère travaille? Toutes ces questions rendent cette option très précaire. Même si l'on trouve les ressources matérielles nécessaires pour élever un enfant, on est obligé de vivre avec la réprobation d'une société catholique moralisante. En dépit de sa difficulté, l'abandon de l'enfant devait donc être l'option la moins dure pour la plupart des mères célibataires québécoises du 19^e siècle. D'autant plus qu'il est facilité par l'existence d'un système d'institutions spécialisées, administrées et sanctionnées par l'Église, et dont le centre de gravité était la Crèche d'Youville des Soeurs Grises.

Malheureusement, nous ne pouvons aller plus loin avant d'entreprendre d'autres recherches. Nous suggérerons, en conclusion, deux pistes possibles. D'abord, en dépouillant les registres d'état civil du 19^e siècle, on pourrait en savoir plus en ce qui concerne la fécondité

illégitime, sa répartition dans l'espace et son évolution dans le temps, ses rapports avec d'autres phénomènes démographiques — particulièrement les conceptions pré-nuptiales — et avec les structures et conjonctures de l'économie. Deuxièmement, il serait intéressant d'effectuer un jumelage entre trois séries de documents: le registre des enfants trouvés des Soeurs Grises, les registres d'état civil du Québec et les registres des hôpitaux de maternité de Montréal. Ces derniers contiennent certaines informations sur les mères des enfants illégitimes qui envoient très souvent leurs nouveau-nés aux Soeurs Grises³¹. Un tel jumelage nous donnerait des renseignements précieux sur l'origine sociale d'une proportion importante des enfants abandonnés à la Crèche. Il aurait l'avantage supplémentaire de nous permettre de mieux comprendre le réseau institutionnel encadrant les naissances illégitimes et les abandons d'enfant à Montréal au 19^e siècle.

³¹ Voir Andrée Lévesque, «Devians Anonymous», *op. cit.*